

Extrait du registre des délibérations du Bureau Réunion du 03 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le trois mars, à partir de neuf heures, les membres du Bureau du syndicat mixte «Eaux de Vienne-Siveer» se sont réunis dans la salle dénommée Vienne à Poitiers (Vienne), au siège du Syndicat, 55 rue de Bonneuil Matours sous la présidence de Monsieur Rémy Coopman.

Délibération B_n°2026_20

Objet : Matériels et fournitures de laboratoire, d'analyse et de chloration pour l'eau potable et maintenance des équipements associés - Budgets Eau et Assainissement

Date de la convocation : 25/02/2026

Nombre de membres du Bureau : 25

Nombre d'élus présents : 24 (96%)

Nombre d'élus en distanciel : 1

Nombre d'élus ayant donné pouvoir : 0

Nombre de droits de vote : 24 (96%)

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MALLET

Étaient présents : (25)

Dans la salle Vienne (24) :

Monsieur Rémy COOPMAN

Monsieur Christian CHAPLAIN

Monsieur Dominique DABADIE

Monsieur Joël DORET

Madame Pascale GUITTET

Monsieur Jean-Pierre JAGER

Madame Odile LANDREAU

Monsieur Gilles MORISSEAU

Madame Françoise MICAULT

Monsieur Edouard RENAUD

Monsieur Bernard ROUSSEAU

Monsieur Claude SERGENT

Madame Evelyne AZIHARI

Monsieur Patrick CHARRIER

Monsieur Claude DAVIAUD

Monsieur Alain GUILLON

Monsieur Bernard HENEAU

Monsieur Gilbert JALADEAU

Monsieur Roland LATU

Monsieur Michel MALLET

Monsieur Frédy POIRIER

Monsieur Nicolas REVEILLAULT

Monsieur Jacques SABOURIN

Monsieur Thierry TRIPHOSE

En distanciel (1):

Monsieur Philippe PATEY

Assistaient également à la séance : Mesdames Anne WILHELM, Mélanie ELIE, Séverine BEILLARD, Sylviane BEAUVAIS (en visio), et Messieurs Lucas POISSON, Denis GERMANEAU, Yann HUNEAU, Pascal LEVAVASSEUR, Olivier HOUSSIN.

Vu le code de la commande publique notamment les articles L.2124-1 et suivants, R.2124-1 et suivants et R.2161-1 et suivants ;

Vu la délibération n°2 du 07 octobre 2020 du Comité syndical modifiée par la délibération n°5 du 29 juin 2022 du Comité syndical, portant délégation de pouvoirs au Bureau ;

Vu la délibération n°2 du bureau du 10 mai 2022 portant sur le lancement et l'attribution du marché pour la fourniture de consommables pour le laboratoire d'analyses.

Le Président rappelle aux membres du Bureau qu'il existe actuellement une consultation pour la fourniture de consommables de laboratoire ayant débuté le 1er juin 2022 pour 12 mois et reconduite 3 fois 1 an.

Le montant maximum de cette consultation est de 380 000 € HT pour la durée totale du marché.

La consultation est composée de 3 lots et revêt la forme d'accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour le lot n° 1 et mono attributaire pour les deux autres lots. Ces derniers prendront fin au 31 mai 2026.

Les consommations au 1er janvier 2026 se répartissent comme suit :

Intitulé du lot	2022	2023	2024	2025
Lot n°1 : Divers consommables (réactifs, tests, filtres, verrerie...) <i>Maximum annuel : 38 000 € HT</i>	16 678,83 € HT	18 866,57 € HT	18 779,75 € HT	17 969 € HT
Lot n°2 : Produits HACH (tests en cuve principalement) <i>Maximum annuel : 40 000 € HT</i>	39 551,78 € HT	36 618,59 € HT	35 090,80 € HT	40 000 € HT
Lot n°3 : Tests bactériologiques rapides pour coliformes et entérocoques <i>Maximum annuel : 17 000 € HT</i>	4 041,22 € HT	4 045,35 € HT	3 247,88 € HT	1 796,64 € HT
TOTAL	60 271,83 € HT	59 530,51 € HT	57 118,43 € HT	59 765,64 € HT
	236 686,41 € HT			

Aussi, il convient de lancer une nouvelle consultation sous la forme d'un appel d'offres pour une durée de 48 mois.

Cette nouvelle consultation intégrera de nouveaux lots liés à des besoins à combler sur cette famille d'achats ainsi que des lots spécifiques à la maintenance des appareils déjà en place.

La consultation prendra la forme d'accords-cadres à bons de commande multi-attributaires pour le lot n° 1 et mono-attributaire pour le reste des lots.

Elle sera composée de 15 lots répartis comme suit :

Intitulés des lots	Maximum pour la durée du marché en € HT
Lot n°1 : Consommables et Matériels de laboratoire	100 000
Lot n°2 : Test bactériologiques rapides pour coliformes et entérocoques	20 000
Lot n°3 : Consommables, réactifs, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel HACH LANGE	500 000
Lot n°4 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque ENDRESS HAUSER	500 000
Lot n°5 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel C.I.R	500 000
Lot n°6 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque C.I.F.E.C	100 000
Lot n°7 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque EVOQUA	100 000
Lot n°8 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque BURKERT	40 000
Lot n°9 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque GL BIOCONTROL	40 000
Lot n°10 : Consommables, fournitures et matériels pour l'utilisation de matériel de marque WALLAS ET TIERNAN	100 000
Lot n°11 : Maintenance des matériels HACH LANGE	150 000
Lot n°12 : Maintenance des matériels ENDRESS HAUSER	50 000
Lot n°13 : Maintenance des matériels C.I.R	50 000
Lot n°14 : Maintenance des matériels C.I.F.E.C	30 000
Lot n°15 : Maintenance des matériels EVOQUA	50 000

Le montant total de cette consultation sera de 2 330 000 € HT.

En application de l'article R2123-1 du code de la commande publique, les lots n°2, n°8, n°9, n°12, n°13, n°14 et n°15 seront lancés selon une procédure adaptée permise pour les « petits lots ».

A l'unanimité le Bureau décide :

- d'approuver la réalisation des prestations telles que définies ci-dessus ;
- de lancer la consultation pour la réalisation de ces prestations ;
- d'autoriser le Président ou sa-son représentant-e à signer les marchés de fournitures et services et tous documents à intervenir dans leur passation et leur exécution, y compris les actes modificatifs éventuels, dans la limite de + 10 % des crédits indiqués ci-dessus et inscrits au Budget Primitif 2026.

Le secrétaire de séance

Michel MALLET

Le Président



Rémy COOPMAN

